

Numéro 53 – avril 2016

INFO... PHIL

Bulletin d'information du Club philatélique de Bulle

Le mot du président

2016 est une grande année pour le Club philatélique de Bulle. En effet, l'histoire de notre société a débuté le 17 mars 1956, date à laquelle s'est tenue une assemblée préliminaire. Le 7 avril 1956 s'est tenue l'assemblée constitutive, rassemblant 38 membres. Les chiffres de l'époque étaient différents, la cotisation annuelle était de 5 francs. M. Raymond Peyraud guida les premiers pas de notre club jusqu'en 1969.

Le rédacteur en chef ne résiste pas à placer le début de l'article de la Gruyère qui annonce cet événement !

JEUDI 12 AVRIL 1956

Le club philatélique de Bulle est né

Grâce à l'initiative de M. Raymond Peyraud, médecin-dentiste, quelques philatélistes se réunissaient le 17 mars, à l'Hôtel de Ville de Bulle, et décidaient le principe de la fondation d'un club philatélique. Samedi soir, le comité provisoire convoquait une assemblée constitutive et soumettait à son adoption un projet de statut. Depuis plus de 50 ans, des citoyens de notre région s'intéressent à la philatélie. Et pourtant, bien que le collectionneur isolé ne corresponde pas au but, il n'y eut jamais le moyen chez nous de réunir tous les amis du timbre. Si un club avait existé, combien pourtant en auraient profité !

Le club organisera une exposition spéciale pour ses 60 ans, qui se déroulera le **dimanche 13 novembre 2016**, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Une large place sera proposée aux membres du CPB qui se feront un plaisir de dévoiler quelques facettes de notre passion, reflétant la diversité que peut offrir notre club.

Réservez donc déjà cette date ! Nous nous

ferons une joie de vous saluer pour ce jubilé.

Au plaisir de vous revoir et philatéliquement vôtre.

Dossier pratique : les timbres suisses valables

Très souvent on nous demande si les timbres neufs, anciens ou non, sont toujours utilisables pour l'affranchissement. En Suisse, le catalogue Zumstein précise la validité des timbres pour chaque émission.

1961. (20.II.) **Werbemarken.** AeTD. 11¼ @11. KD: unbeschränkt.
Timbres de propagande. HG. 11¼ @11. VA: illimitée.



Depuis le 10.05.1960 (sujets de l'histoire postale et monuments historiques), tous les timbres ont une validité illimitée, mais il y a cependant quelques émissions antérieures qui possèdent une telle validité, telles que :

Timbres ordinaires

Série du 17.09.1938 (images symboliques)

1938. (17.IX.) **Symbolische Bilder.** STD. 11¼ @13. KD: unbeschränkt.
Images symboliques. TD. 11¼ @13. VA: illimitée.



Série du 15.01.1941 (sujets historiques)

Série du 01.08.1949 (technique et paysage)

Série de 1958/1959 (sujets historiques, nouveau papier)

Timbres spéciaux sans supplément

Dès la série du 20.02.1961, validité illimitée.



Poste alpine

Dès la série du 08.10.1953, validité illimitée.



Timbre Europe

Dès la série du 15.07.1957, validité illimitée.



Cette règle de 1960 ne s'applique pas aux timbres Pro Juventute et Pro Patria.

Timbres Pro Juventute

Jusqu'en 1915, la validité était de 3 mois (du 01.12 au 28.02). De 1916 à 1828, 5 mois (01.12 - 30.04). De 1929 à 1952, 6 mois (01.12 - 31.05), de 1953 à 1963 : 7 mois (01.12 - 30.06) et dès 1964 illimitée.

Timbres Pro Patria

Les émissions de 1938 et 1939 : validité jusqu'au 15.11, celles de 1940 à 1952 : jusqu'au 30.11, celles de 1965 à 1963 : jusqu'au 31.12 et dès 1964 : illimitée.

Entiers postaux

En ce qui concerne les entiers postaux, la validité est illimitée dès 1965. Il y a également quelques émissions antérieures qui sont toujours valables :

1935



1938



1948



1951



1959



1962



1965



1967



Regardez vos collections de timbres oblitérés, il se peut que certains aient été annulés après leur validité, ce qui leur enlève toute valeur. Par contre si vous possédez un stock important de timbres ou entiers neufs, je suis sûr qu'il vous sera possible d'en utiliser encore...

Jean-Marc Seydoux

Dossier pratique : les timbres démonétisés européens

En France, très peu de timbres ont été démonétisés. Donc la quasi-totalité des timbres peut encore être utilisée maintenant (la validité des timbres en francs a été conservée après le passage à l'euro).

Les premiers timbres commémoratifs ou à surtaxe ont été démonétisés. Il s'agit le plus souvent de séries émises à la demande et sur le financement d'organismes extérieurs à la poste (la Caisse d'Amortissement, les comités d'organisation des Jeux Olympiques et de l'exposition des Arts Décoratifs de 1925).

Les seuls plis réellement intéressants (au sens non prémédités par un philatéliste) avec des timbres démonétisés sont ceux du 1F50 Pétain au type Bersier et 5F rose Marianne de Gandon : dans ces 2 cas, le timbre est celui de la lettre simple intérieure et la démonétisation a lieu quelques mois au maximum après le retrait du timbre.

La plupart des dates citées sont issues du catalogue Marianne 1983.

Libellé	Émission	Retrait	Démonétisation
Surcharge +5c sur 10c Semeuse camée	18/08/14	10/18	01/02/21
10c +5c Semeuse camée modifiée (version définitive du timbre précédent)	10/09/14	10/18	01/04/21
1 ^{ère} série orphelin 5c +5c	08/17		31/10/22
15c +5c Croix Rouge	08/08/18		01/04/21
1 ^{ère} série orphelin, le 5c +5c	03/19		31/10/22
Série 8 ^{ème} Olympiade Paris 1924	04-05/24	01/11/24	31/10/24
75c Ronsard	06/10/24	01/12/24	31/10/25
Exposition internationale des arts décoratifs 1925 (1 ^{ère} partie)	08/12/24	31/10/25	31/12/25
Exposition internationale des arts décoratifs 1925 (2 ^{ème} partie)	1925	31/10/25	31/12/25
1 ^{ère} série Caisse d'Amortissement (CA), valable pour l'affranchissement à partir du 01/10/27	26/09/25	30/09/28	31/10/36
1F50 +8F50 Le Travail, premier timbre en taille-douce de France	02/05/28	31/05/28	01/06/33
2 ^{ème} série Caisse d'Amortissement (CA)	01/10/28	30/09/28	31/10/36
3 ^{ème} série Caisse d'Amortissement (CA)	01/10/29	30/09/30	31/10/36
1F50 +3F50 Sourire de Reins (CA)	15/03/30	15/04/30	16/04/35
4 ^{ème} série Caisse d'Amortissement (CA)	01/10/30	30/09/31	31/10/36
1F50 +3F50 Provinces (CA)	01/03/31	31/03/31	31/03/36
5 ^{ème} série Caisse d'Amortissement (CA)	01/10/31	30/09/32	31/10/36

Les autres démonétisations sont dues à des circonstances exceptionnelles.



Les timbres locaux de Poste Aérienne du paquebot "Ile de France" (les 90c Berthelod et 1F50 Pasteur les surchargés 10F) ont été immédiatement démonétisés à la fin du voyage de ce paquebot. Ce sont donc des timbres "locaux", dans le sens où ils n'ont eu cours qu'à un seul endroit.

L'agent postal à bord de l'Ile de France, en manque de timbres à 10 francs (qui correspondent à la surtaxe pour l'envoi du courrier par l'avion catapulté du paquebot), a procédé au milieu de l'atlantique à cette surcharge en 1928. Malgré des circonstances douteuses (sans doute préméditées à des fins spéculatives) et mise devant le fait accompli, l'administration a dû accepter la validité de ces 2 timbres, actuellement fort bien cotés !

Il était hors de question de laisser valides des timbres à la surcharge très facilement imitable : la règle pour éviter les contrefaçons est de toujours surcharger un timbre de faciale supérieure, ce qui n'est pas le cas ici.

Les timbres à l'effigie du Maréchal Pétain (aussi bien les timbres en taille-douce commémoratifs ou d'usage courant, que les petits formats typographiés), ainsi que la bande portant la mention "état français", émis entre 1941 et 1944 ont été démonétisés le 01/11/1944 à la Libération. De plus, ils sont interdits sur le courrier : le courrier est non admis (c'est à dire retourné à son expéditeur), au lieu d'être juste taxé.

Cette obligation a été respectée. Les timbres "Pétain" utilisés après cette date n'ont pu l'être que dans les zones encore occupées comme la Poche de Saint Nazaire.

Le 5F rose Marianne de Gandon, émis le 01/01/1947 à l'occasion du tarif avorté à cette même date, a été retiré et démonétisé le 01/01/1947. En effet, l'augmentation tarifaire provoque un tollé, le coût de la lettre passe à 4F50 dans la journée du 02/02/1947. Le temps d'imprimer les timbres à cette faciale, ce timbre à 5F n'est vendu que 4F50 et ne vaut donc que pour cette valeur d'affranchissement. Cette situation inédite a donc été provisoire.



Pour les autres pays, voici ce qu'on peut résumer :

Andorre français / Monaco : comme la France

Belgique : sauf exception, tous les timbres en franc depuis 1951 sont toujours valables

Pays-Bas : sauf exception, tous les timbres en florin depuis 1977 (1969 pour la série courante) sont toujours valables

Italie : sauf exception, tous les timbres en lire depuis 1967 sont toujours valables

Saint-Marin : sauf exception, tous les timbres en lire depuis 1926 sont toujours valables

Malte : tous les timbres en lire depuis 1998 sont toujours valables

Chypre : tous les timbres en livre depuis 1978 sont toujours valables

Portugal : les timbres uniquement en escudo ne sont plus valables depuis le 30/09/2001

Espagne : les timbres uniquement en peseta ne sont plus valables depuis le 28/02/2002

Andorre espagnol : comme l'Espagne

Allemagne : les timbres uniquement en mark ne sont plus valables depuis le 30/06/2002

Autriche : les timbres en schilling ne sont plus valables depuis le 30/06/2002

Iles Aland : les timbres uniquement en markka ne sont plus valables depuis le 30/06/2002

Grèce : les timbres en drachme ne sont plus valables depuis le 31/12/2002

Irlande : les timbres uniquement en livre ne sont plus valables depuis le 31/12/2002

Luxembourg : les timbres uniquement en franc ne sont plus valables depuis le 31/12/2002

Slovénie : les timbres en tolar ne sont plus valables depuis le 31/12/2007

Vatican : les timbres uniquement en lire ne sont plus valables depuis le 30/06/2009

Slovaquie : les timbres en couronne ne sont plus valables depuis le 31/12/2009

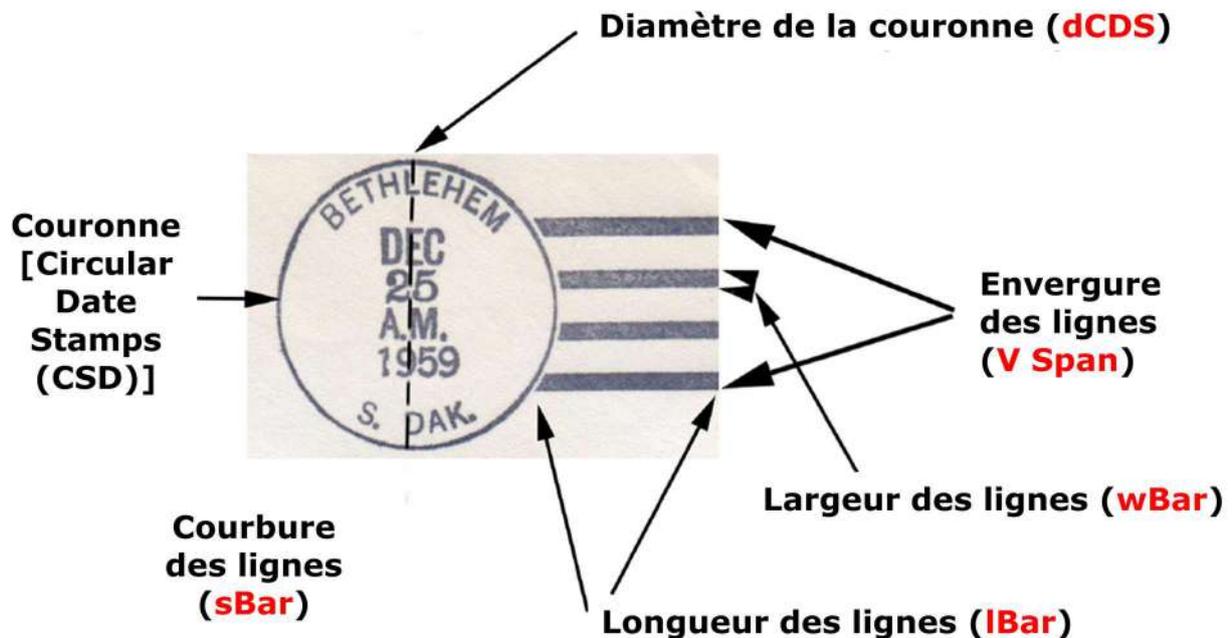
Finlande (hors Aland) : les timbres en markka ne seront plus valables après le 31/12/2011

Dossier pratique : les oblitérations américaines (partie II).

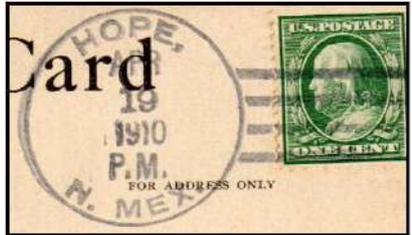
Dans le numéro précédent, il a été mentionné que les oblitérations Doane ont été mises en place par le service postal américain pour améliorer la légitimité des cachets Duplex.

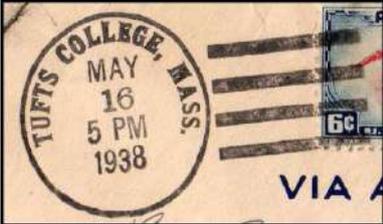


Par la suite sont apparues les oblitérations à 4 barres. (4-bars cancels). En général ces tampons étaient en caoutchouc. Pour les caractériser et les classer, il est coutume de se référer aux grandeurs géométriques suivantes :



Le listing des différents tampons est présenté sur les pages suivantes.

Photo	Type	dCDS	V Span	wBar	lBar	sBar	Text	Dates
	A/1	31	14	1	>20	Block primary, but any style	Thin san serif; oval O, pointed A	1906-1908
	A/2	31	14	1.5	>20	Curved primary, but any style	Heavy san serif; round O, flat-top A **	1908-1910
	B	31-32	20**	1.5	>20	Curved	Like A/2	1910-1920
	C/1	31-33	20	1.5	>20	Curved	Serif; letters touch dial **	1920-1922 and 1925-1930
	A/3	31	14**	1.5	>20	Curved primary, but any style	Like A/2; date distinguishes A/3 from A/2. **	1923-1924
	D	31-32	18**	2**	>20	Curved	Like A/1; san serif; oval O, pointed A. **	1924-1925

	E	30-31	18-19	2 - 2.5**	>20	Block**	Serif or san serif; town and state at top. **	1930-1931
	E						Example of serif	
	C/2	32-33	20	1.5**	>20	Curved	Serif; letters away from dial. **	1931-1936
	F/1	31-34	19-20	2-2.5	>20	Curved	San serif; no ZIP code. **	1936-1963
	F/2	30-35	18-22	2-3	>20	Curved	Elongated san serif; oval zero; ZIP code. **	1965-2011
	F/2a	31-33	18-20	2	>20	Curved	San serif; letters and numerals squared; round zero; ZIP code. **	1967-1995
	F/2b	30-34	16 - 17**	2	>20	Curved	San serif; thicker condensed type except month and year; block day. **	1986-1998

	G/1	32-36	22 - 25**	3	11-14**	Curved	San serif; linear date. **	1997-2011
	G/2c	31-35	22-25	3	15 - 16**	Curved	San serif; linear date. **	1999-2010
	G/2ib	33-34	22-23	3	16**	Middle two bars indented block. **	San serif; linear date. **	2010-2011
	G/3	31	16**	2-3	11 - 12**	Curved	San serif; linear date. **	2009-2011
	H	30	15-19	2-3	>20**	Curved	San serif; linear date. **	2004-2011

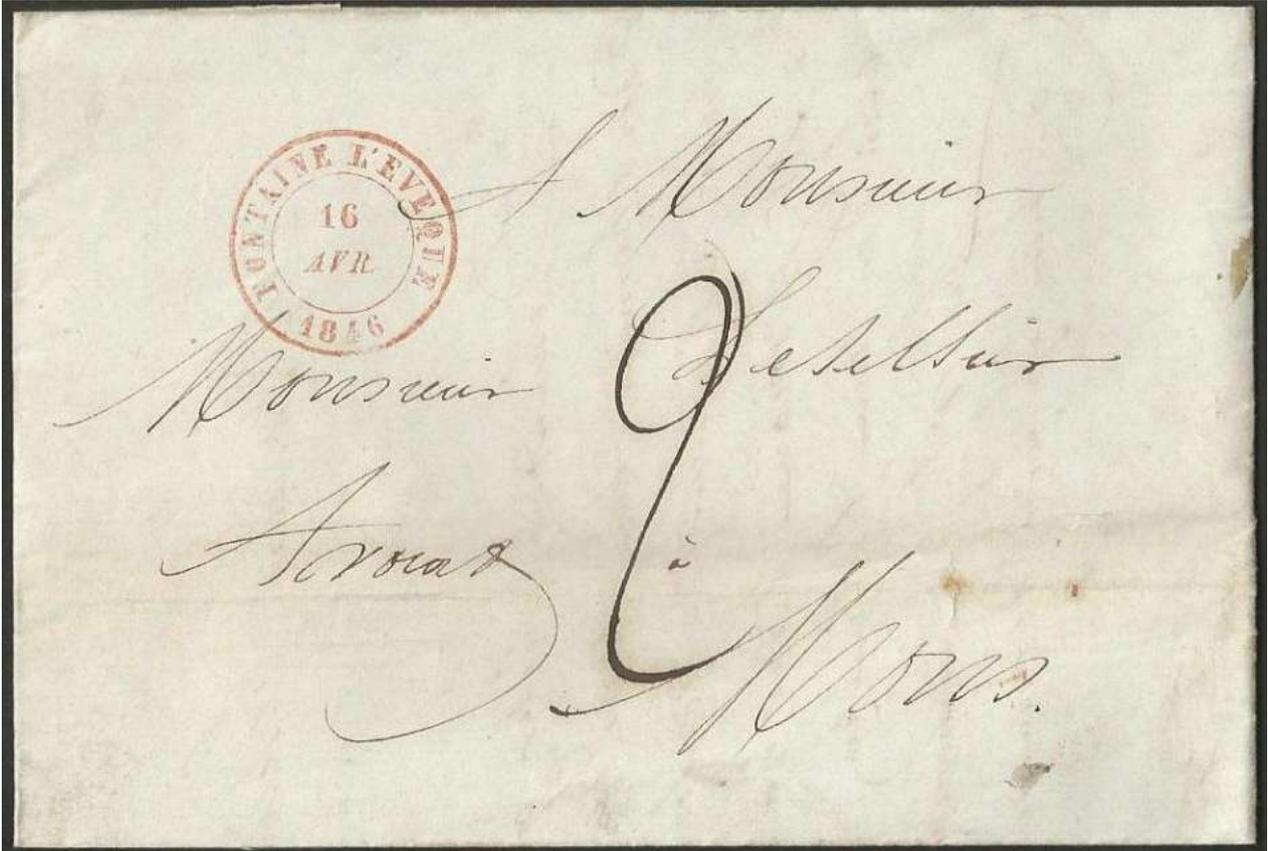
En concours, je ne peux que vous conseiller de présenter des cachets bien frappés, avec des dates lisibles, principalement en ce qui concerne les cachets plus récents (à partir de 1920), faute de quoi le jury risque de vous pénaliser sur le chapitre "Etat de conservation".

Cet article vous a montré une belle palette d'oblitérations. Le prochain numéro se penchera sur les oblitérations mécaniquement communément appelées flammes. Il y a encore bien quelques surprises, mais ce sujet reste tout autant passionnant à découvrir.

Jean-Marc Seydoux

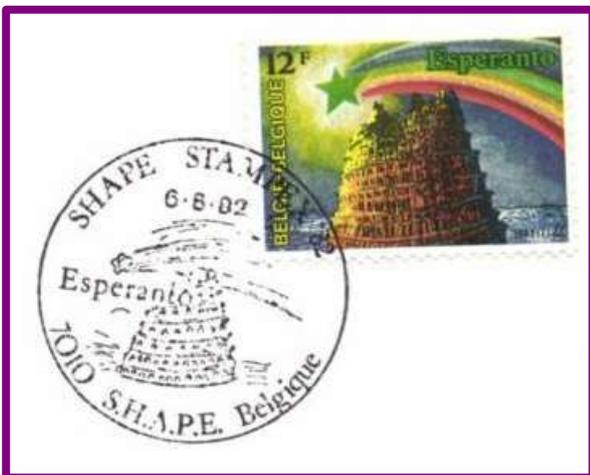
Dossier pratique : les taxations manuscrites.

Ce texte va décrire une lettre intéressante pour ma collection sur l'arc-en-ciel. Je l'ai acquise dernièrement et naturellement je recherche à la décrire au mieux.



Mais quel est le rapport entre Fontaine L'Evêque et l'arc-en-ciel ? Dans la partie traitant des différentes perceptions de l'arc-en-ciel dans les mythologies, je parle en fin de chapitre tout naturellement des interprétations religieuses de l'arc.

L'arc-en-ciel, ce pont de lumière qui joint la terre au ciel et le ciel à la terre, facilite le passage du monde sensible au monde surnaturel. Cet arc-en-ciel est l'escalier aux sept couleurs par lequel Bouddha, appelé quelquefois lui-même le Grand Pont, est descendu sur terre.



A Babel, les hommes avaient construit une immense tour dont le sommet devait toucher le ciel. Babel signifiait en akkadien "Porte du Ciel" et il semble bien que la fonction essentielle de toutes les ziggourats mésopotamiennes était d'établir un lien entre Ciel et Terre.

Si les empereurs et les papes ont été appelés pontifes, c'est parce qu'ils

étaient dispensateurs de ponts, des médiateurs entre le ciel et la terre, le mot pontife vient du latin pontifex, qui veut dire étymologiquement "qui fait le pont (sacré)". On retrouve ainsi l'image de passage, cela peut se faire entre différents peuples, mais aussi entre Dieu et les Hommes. Le souverain pontife est le pape, mais les dignitaires de l'Eglise, tels que les évêques, sont également appelés pontifes.

Donc d'un point de vue thématique, cette lettre prend place dans ma collection. Je me suis posé la question du tarif : en Belgique, dès le 01.01.1836, le tarif était de 2 décimes pour les lettres de moins de 10 grammes et pour une distance inférieure à 30 km (dist. Fontaine l'Evêque – Mons : 27 km). Les distances étaient calculées en ligne droite entre le point de départ et le point d'arrivée. Ce tarif a été abandonné le 30.06.1879, avec l'introduction du premier timbre-poste belge le 01.07.1879.

Les taxes sont exprimées par un nombre entier de décimes et sont éventuellement arrondies au décime supérieur. (Un décime = 10 cts).

Je me suis intéressé à la notation manuscrite de taxation. Je fus étonné d'apprendre qu'il y avait des règles pour la notation, les buralistes belges et français devaient utiliser une "police" bien spécifique. Ces notations sont présentées dans l'ouvrage de Mme CHAUVET "Introduction à l'histoire postale - des origines à 1849".

1		2		3		4	
5		6		7		8	
9		10		11		12	

Il vous est ainsi possible de vous amuser à contrôler les tarifs des lettres préphilatéliques belges et françaises... Jean-Marc Seydoux

Ma dernière trouvaille : un Meghdoot.

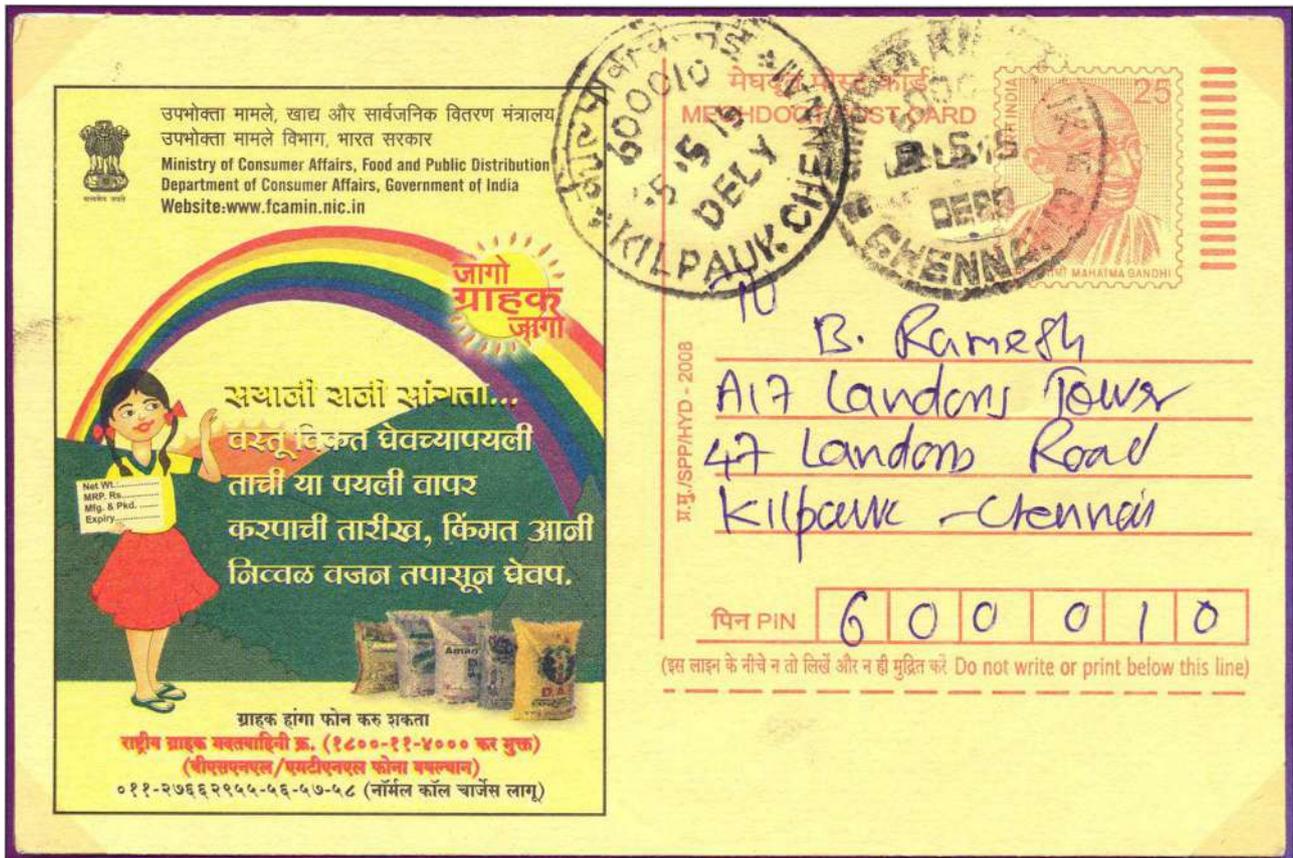
Le thématiste recherche toujours du matériel varié, cela peut lui rapporter des points en concours et surtout lui procurer beaucoup de plaisir.

La Poste indienne a introduit le Meghdoot (entier postal) le 2 septembre 2002. Le prix de cet entier est de 25 paise (0.25 roupie), correspondant à la moitié du tarif de la carte postale traditionnelle. L'espace disponible à côté de l'adresse est mis à disposition pour de la publicité. Le taux de l'annonce est de 2 roupies indiennes par carte (environ 3 cts suisses) et la commande minimum est de 100'000 unités. Les Meghdoot sont émis en feuilles de 8 cartes par une imprimerie sécurisée située à Hyderabad. Même si certaines commandes ont été fournies aux bureaux de poste en feuilles de 4 et de 2 paires de cartes.

Meghdoot signifie littéralement "le nuage-messenger" et est le titre d'une pièce en sanskrit écrit par Kalidasa il y a déjà quelques millénaires.

Meghdoot est aussi le nom d'une récompense que la Poste indienne décerne chaque année à ses employés pour des services méritoires.

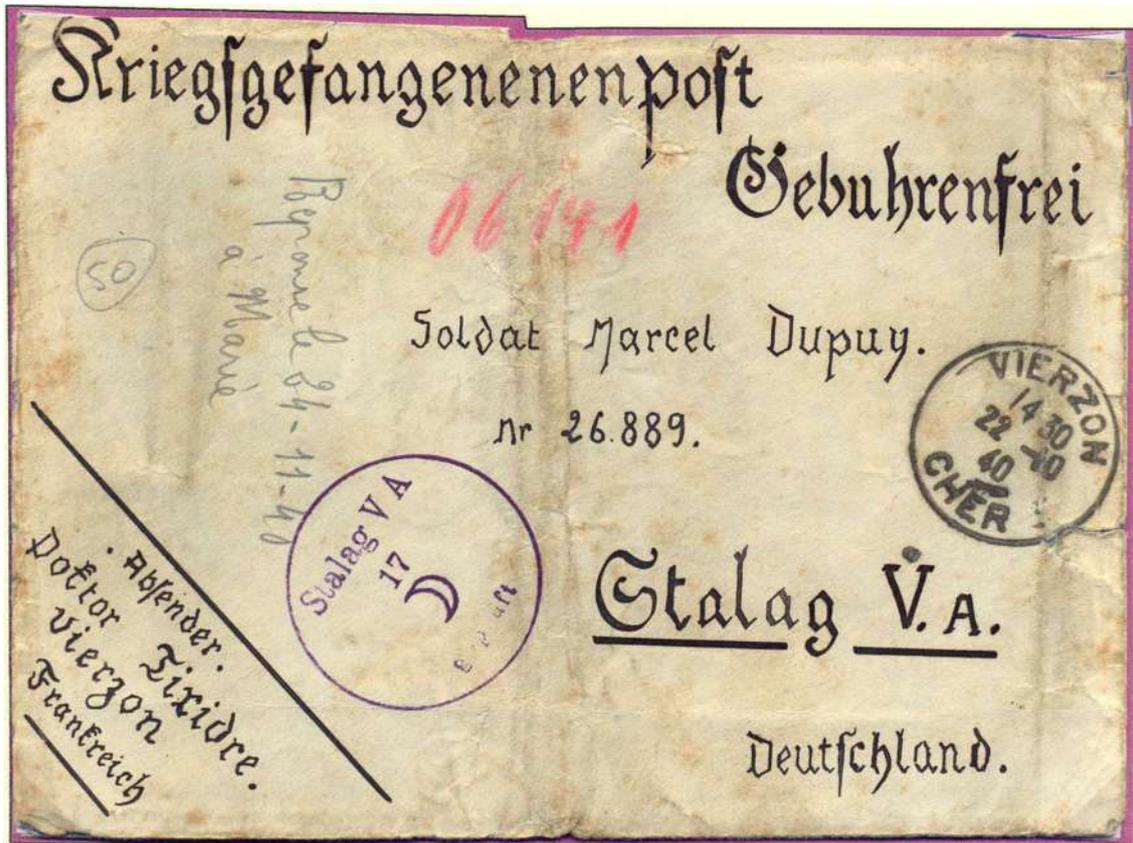
A remarquer qu'il est préférable de présenter des Meghdoot oblitérés, si possible avec une empreinte bien lisible, ce qui n'est pas facile du tout. Même sur Internet il n'est pas aisé de trouver de belles pièces, bien que ces dernières restent tout à fait accessibles du point de vue financier.



Jean-Marc Seydoux

Bon à savoir : faut-il présenter une carte ou une lettre ?

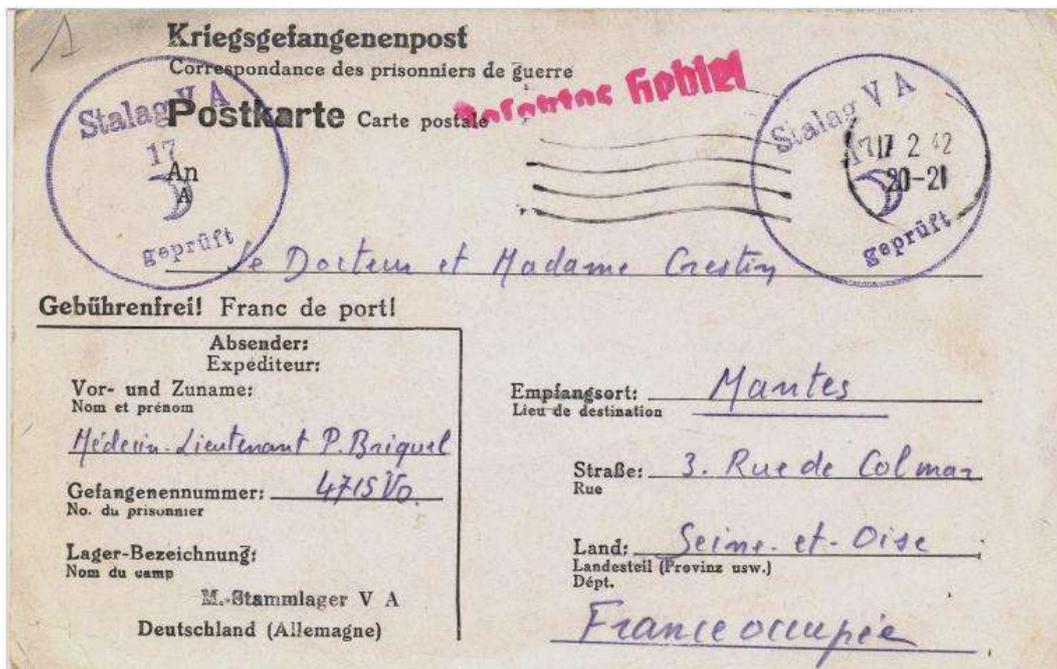
Une pièce intéressante pour ma collection consacrée à la lune : une oblitération de censure de STALAG V A.



Lettre de franchise de Vierzon visée par la censure (geprüft). Au Stalag V A, ouvert le 1^{er} septembre 1939 et plus connu sous le nom de camp de Sourieux.

Le censeur a choisi comme marque de distinction le croissant de lune.

Cette lettre est préférable à une carte postale, bien que moins bien conservée, car beaucoup plus rare !



Jean-Marc Seydoux